



## PLAN DE COURS

PSY-8056 Practicum VII – Intervention, consultation et supervision III

PSY-8057 Practicum VIII – Intervention, consultation et supervision IV

Psychologie clinique et neuropsychologie

### DESCRIPTION DU COURS

Concentration : psychologie clinique. Ce cours pratique vise le développement des habiletés professionnelles en psychologie clinique. Consolidation et intégration des activités d'évaluation et d'intervention en psychologie clinique auprès de clientèles au choix de l'étudiant(e) : enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées. Consultation et supervision dans la pratique professionnelle.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:

***(A) Consolider et intégrer les compétences d'évaluation et d'intervention cliniques.***

*Au niveau de l'évaluation psychologique :*

- Établir une relation professionnelle et de confiance avec le client
- En fonction des hypothèses diagnostiques initiales et du motif de consultation, bien cerner les sphères importantes à examiner pour mener à bien une évaluation psychologique
- Mener une évaluation psychologique complète
- Intégrer les éléments recueillis lors de l'évaluation psychologique afin d'avoir une compréhension adéquate de la problématique du client et de sa situation
- Formuler des impressions diagnostiques basées sur une nosographie reconnue
- Rédiger un rapport d'évaluation psychologique et des notes d'évolution selon les règles de la profession
- Approfondir ses connaissances aux niveaux du diagnostic des psychopathologies et de l'évaluation psychologique

*Au niveau de la formulation d'un plan d'intervention :*

- Formuler adéquatement des recommandations
- Établir un plan d'intervention lié aux recommandations
- Présenter, lors d'une rencontre bilan, les résultats de l'évaluation et les recommandations au client, à ses proches ou à tout autre professionnel(le) impliqué dans les soins et le traitement du client

*Au niveau de l'application de l'intervention :*

- Privilégier une pratique basée sur la présence de données probantes
- Connaître théoriquement l'approche préconisée et l'appliquer adéquatement auprès de la clientèle cible



- Revoir les impressions diagnostiques initiales en fonction de nouvelles informations reçues au cours du processus thérapeutique
- Reconnaître les résistances ou problèmes d'adhérence manifestés par le client au cours du processus thérapeutique et intervenir adéquatement pour éviter le plus possible les abandons thérapeutiques
- Prendre le recul nécessaire pour bien identifier les « moments clés » du processus thérapeutique et l'implication respective du thérapeute et du client dans ces moments clés
- Reconnaître ses forces et ses limites et en faire une utilisation adéquate en intervention

***(B) Se familiariser à une pratique de consultation dans la pratique professionnelle propre à la psychologie clinique.***

- Connaître et respecter les règles administratives de l'établissement
- Connaître la structure de l'établissement et les différents services offerts au sein de l'établissement et des organismes avec lesquels l'établissement est en lien
- Développer des relations de travail professionnelles avec les collègues et les supérieur(e)s

Modalités de la composante consultation dans ce practicum

Environ 15 heures au total devraient être consacrées aux activités de consultation au cours des practica VII et VIII.

Liste non exhaustive d'activités propres à la consultation:

- Participer à des réunions de l'établissement (p. ex., réunions du Service de psychologie, réunions d'équipe interdisciplinaire)
- Commenter, dans le cadre de réunions ou d'activités de formation, un cas clinique présenté
- Discuter des cas cliniques avec d'autres professionnels psychologues ou autres
- Établir un plan de traitement multidisciplinaire en concertation avec d'autres types de professionnels (p.ex., psychiatres, ergothérapeutes)
- Agir comme consultant auprès d'autres types de professionnel(le)s
- Assumer le suivi et/ou la liaison auprès d'autres professionnel(le)s impliqués dans un dossier précis

***(C) Se familiariser à la pratique de la supervision :***

- Permettre à l'étudiant(e) de participer à la supervision d'un ou plusieurs de ses collègues étudiant(e)s.
- Observer le travail du ou de la superviseur(e) lorsque celui-ci supervise un collègue étudiant(e)



- Profiter du fait de ne pas être directement impliqué face aux cas présentés pour réfléchir plus à fond à la problématique du client ainsi qu'aux divers enjeux thérapeutiques (ex. relation thérapeute-client, résistances, etc.)
- Alimenter la discussion en faisant part de ses propres réflexions cliniques

### Modalités de la composante supervision dans ce practicum

Environ 15 heures au total devraient être consacrées aux activités de supervision au cours des practica VII et VIII. L'étudiant(e) ne devrait jamais assumer seul la supervision d'un(e) collègue étudiant(e). Il devrait toujours pouvoir bénéficier de la rétroaction de son superviseur sur sa propre habileté à superviser.

### DÉROULEMENT DES PRACTICA

Pour le programme D. Psy., les practica V-VI auront été réalisés simultanément au cours de la session d'automne à raison de 18 heures par semaine (9 h/sem. pour le PV + 9 h/sem. pour le PVI) pendant 15 semaines. Les practica VII-VIII sont aussi effectués simultanément pendant la session d'hiver. La durée des practica VII-VIII est également de 18 heures par semaine (9 h/sem. pour le PVII + 9 h/sem. pour le PVIII) pendant 15 semaines. Les practica VII-VIII se déroulent dans le même milieu clinique que les practica V-VI. Donc au total, en 3<sup>e</sup> année du D. Psy., les practica se font à raison de 18 heures par semaine et ce, pendant 30 semaines au cours des sessions d'automne et d'hiver.

Les activités cliniques effectuées par l'étudiant(e) sont sous la supervision d'un(e) professeur(e) de clinique reconnu par l'École ou encore, d'un(e) professeur(e) de carrière, à raison en moyenne de trois heures (3 h) de supervision par semaine. Pour rendre compte des objectifs ci-haut mentionnés, **l'étudiant(e) devra être en mesure d'effectuer au minimum quatre entrevues de type contact direct (évaluation ou intervention) par semaine.**

### MODE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le professeur ou la professeure de clinique ou de carrière responsable de l'étudiant(e) remplira à deux reprises, soit à la mi-session et à la fin de la session, la grille d'évaluation fournie par l'École. Cette grille sert d'outil facilitant la communication entre eux et permet de bien identifier les forces de même que les aspects à améliorer chez l'étudiant(e). Au terme de la session, une note de P (passage) ou E (échec) est attribuée pour ce practicum.

Également, tout au long de la session, l'étudiant(e) remplit un chiffrier lui permettant de bien détailler la nature des activités effectuées lors de ses practica. Ce chiffrier est co-signé par le ou la superviseur(e) à la mi-session et à la fin de la session. Ce chiffrier, tout comme la grille d'évaluation de l'École, alimente les échanges entre eux.